



CALCUL DE VOTRE TARIF POUR LA GARDERIE DES PETITS

Les frais de garde des enfants de moins de 6 ans sont déductibles des impôts à hauteur de 50%. Par exemple, si le montant de garde est de 10€ par semaine, alors, après déduction fiscale, il vous en coûtera en réalité 5€ (et 5€ de crédit d'impôts.)

Concernant le tarif de la garderie, plus votre enfant reste de jours, moins le tarif sera élevé. Pour obtenir le tarif du premier jour de la garderie, il faut multiplier votre quotient CAF par 0,01 (avec un minimum de 4,40€ et un maximum de 16€).

Pour le 2e jour, le tarif que vous aurez obtenu sera de 10% en moins, le 3e jour, de 20% en moins, et le 4e jour, de 30% en moins.

Par exemple, si vous payez pour le jour 1 : 10€, alors le jour 2 : 9€, Jour 3 : 8€, Jour 4 : 7€

Attention : à la confirmation de votre inscription, il faudra fournir l'attestation de quotient de la CAF.